



REPORTING FINANCIER #5



REPORTING FINANCIER #5 31 Janvier 2021



REPORTING FINANCIER #5

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	3
1. PREAMBULE	4
2. LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE.....	5
2.1. Pourquoi avoir créé cette structure ?.....	5
2.2. Nos engagements	5
2.3. Utilisation de votre épargne	5
2.4. Comment fonctionne la Banque de la Transition Energétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?	6
2.5. Quand est publié ce reporting financier ?.....	6
BILAN FINANCIER DEPUIS LE LANCEMENT DE LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE.....	7
3. VOTRE EPARGNE.....	8
3.1. Taux de transformation de votre épargne.....	8
3.2. Evolution de la collecte d'épargne	9
3.3. Production du mois et ventilation par produit d'épargne.....	9
4. LES CREDITS	10
4.1. Evolution des crédits accordés.....	10
4.2. Répartition des crédits accordés par typologie de projet.....	10
PROJETS FINANCES PAR BP AURA AVANT LA CREATION DE LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE	13
5. RAPPEL.....	14
5.1. Alors même que la Banque de la Transition Energétique a été créée le 15 septembre 2020, pourquoi il y a-t-il des programmes financés antérieurement ?.....	14
6. LES CREDITS BP AURA.....	14
6.1. Répartition des crédits accordés par typologie de projet.....	14
6.2. Répartition des crédits énergies renouvelables par type d'énergie.....	15
6.3. Répartition de la puissance installée par type d'énergie.....	16



PREAMBULE



REPORTING FINANCIER #5

I. PREAMBULE



Chères Epargnantes, chers Epargnants,

La Banque de la Transition Énergétique commence à trouver son rythme de croisière, 5 mois après son lancement. Tout laisse à croire qu'elle est dorénavant bien identifiée parmi les acteurs de la transition énergétique en Auvergne-Rhône-Alpes ; en témoignent la montée régulière de l'épargne qui nous est confiée et la croissance des projets qui nous sont présentés au financement.

Aujourd'hui nous avons plus de 50 projets d'énergies renouvelables à l'étude, quelques gros, mais surtout beaucoup de petits projets (autour de 100 kWc) dont le financement permettra d'amplifier la transition énergétique de notre région. Je crois beaucoup à l'effet de masse et aux petits ruisseaux et c'est le souhait de la Banque de la Transition Énergétique de contribuer à en faire de grandes rivières. C'est aussi la raison pour laquelle nous venons de lancer une offre innovante en crédit-bail pour les porteurs de projets solaires ; elle devrait nous permettre d'accompagner plus efficacement les PME qui souhaitent s'engager dans la transition énergétique.

Enfin, avec Magali Schweitzer, directrice du développement de la BTE, nous travaillons à développer de nouvelles offres de financement et de services en partenariat avec des entreprises référentes de la transition énergétique, en particulier autour de l'efficacité énergétique des entreprises et la rénovation thermique des bâtiments. Nous en reparlerons le mois prochain.

Encore merci de votre confiance ; je vous prie de bien vouloir agréer l'expression de ma sincère considération,

PS : N'hésitez surtout pas à me contacter via notre [formulaire en ligne](#) pour me faire part de vos remarques et suggestions ou pour me questionner sur les éléments de ce rapport.

- Pierre-Henri **GRENIER** -

Directeur Exécutif de la Banque de la Transition Énergétique



REPORTING FINANCIER #5

2. LA BANQUE DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

2.1. Pourquoi avoir créé cette structure ?

Notre région est riche d'acteurs et de solutions pour répondre à l'urgence climatique. En créant la Banque de la Transition Énergétique le 15 septembre 2020, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes accompagne ces derniers pour assurer le développement de la transition énergétique, écologique et environnementale sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

2.2. Nos engagements

Les engagements fondateurs de la Banque de la Transition Énergétique sont :

- **Traçabilité** : nous vous garantissons la traçabilité de l'utilisation de votre épargne verte vers des projets identifiables de transition énergétique. Pour connaître les modalités de traçabilité et d'utilisation de votre épargne, [rendez-vous sur la FAQ](#).
- **Circuit court du financement** : nous favorisons le lien entre épargnants et porteurs de projets énergétiques en région. L'épargne régionale finance des projets régionaux.
- **Territorialité** : les programmes financés par votre épargne se situent sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, les Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence et Corrèze. La seule exception est l'accompagnement hors territoire de porteurs de projet ou d'entreprises de la région. Vous voulez en savoir plus sur la territorialité : [rendez-vous sur la FAQ](#).
- **Démarche partenariale** : notre objectif est de dépasser notre seul métier de financeur et, pour cela, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires susceptibles de proposer des offres de transition énergétique (EnR, rénovation...) à nos clients intéressés.

2.3. Utilisation de votre épargne

Les crédits qu'une banque octroie proviennent pour leur très grande part du remplacement de l'épargne collectée. C'est ce qu'on appelle la « transformation bancaire ».

L'argent qu'une banque prête, c'est le vôtre !



REPORTING FINANCIER #5

2.4. Comment fonctionne la Banque de la Transition Energétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?

La Banque de la Transition Energétique est une marque de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (BP Aura) ; c'est donc bien la BP Aura qui porte les encours d'épargne et les crédits octroyés.

En revanche, à la différence d'une épargne classique logée à BP Aura, l'épargne « transition énergétique » est centralisée tous les mois dans une structure dédiée, pour servir au refinancement de projets de transition énergétique.

En cas d'excédent de la collecte d'épargne sur le volume des crédits financés, le solde est placé dans un compte courant auprès de BP Aura. En sens inverse, si les crédits excèdent l'épargne, alors c'est BP Aura qui refinance la différence.

C'est ce montage innovant qui permet de garantir l'affectation de l'épargne vers des projets de transition énergétique. Ce reporting financier mensuel vous permet de suivre en toute transparence l'équilibre entre épargne collectée et financements accordés. En complément, retrouvez les programmes ENR financés sur notre [site internet](#).

2.5. Quand est publié ce reporting financier ?

Compte tenu des délais de traitement, le reporting financier sort **30** jours après la clôture comptable du mois concerné. Ce 5^{ème} reporting est donc arrêté à fin janvier **2021**.



BILAN FINANCIER DEPUIS LE LANCEMENT DE LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Rappel : La Banque de la Transition Énergétique a été lancée le 15 septembre 2020



REPORTING FINANCIER #5

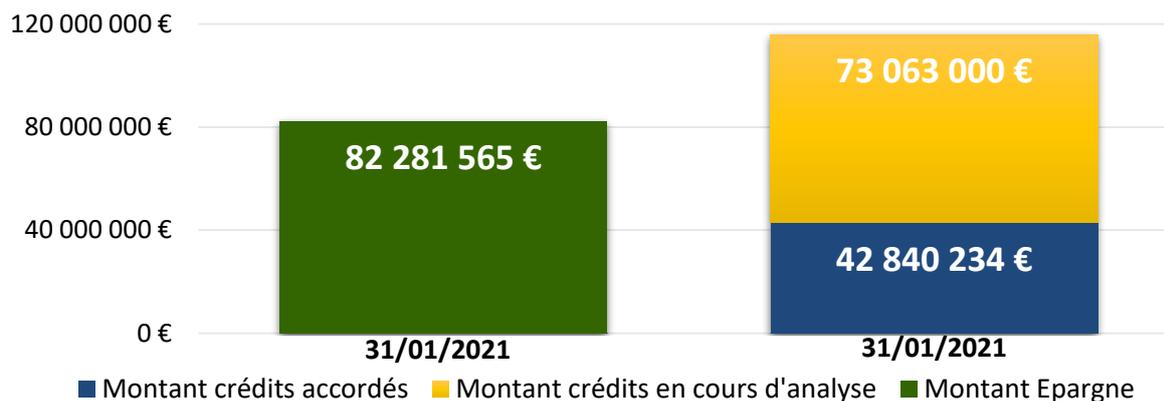
3. VOTRE EPARGNE

3.1. Taux de transformation de votre épargne

Le taux d'utilisation de votre épargne au 31 janvier 2021 est stable et se retrouve à : **52%**. En effet, vous avez placé **82 281 565 €** sur les produits d'épargne transition énergétique ce qui nous a permis de financer **42 840 234 €** de crédits.

A la vue du nombre de demandes de financement que nous recevons chaque mois, ce taux devrait continuer à augmenter au fil de l'année à mesure que les dossiers en cours d'instruction se débloquent. Il est normal de constater un temps de latence entre le début de l'étude d'un projet et son financement, sachant qu'une partie des dossiers étudiés pourraient ne pas être financés par la Banque de la Transition Energétique, soit parce qu'ils ne présentent pas une solidité financière suffisante, soit parce qu'ils seront financés par d'autres établissement de crédit.

Montants Epargne et Crédit



Il y a plus d'épargne collectée que de crédits financés : comment est utilisée mon épargne en attendant ?

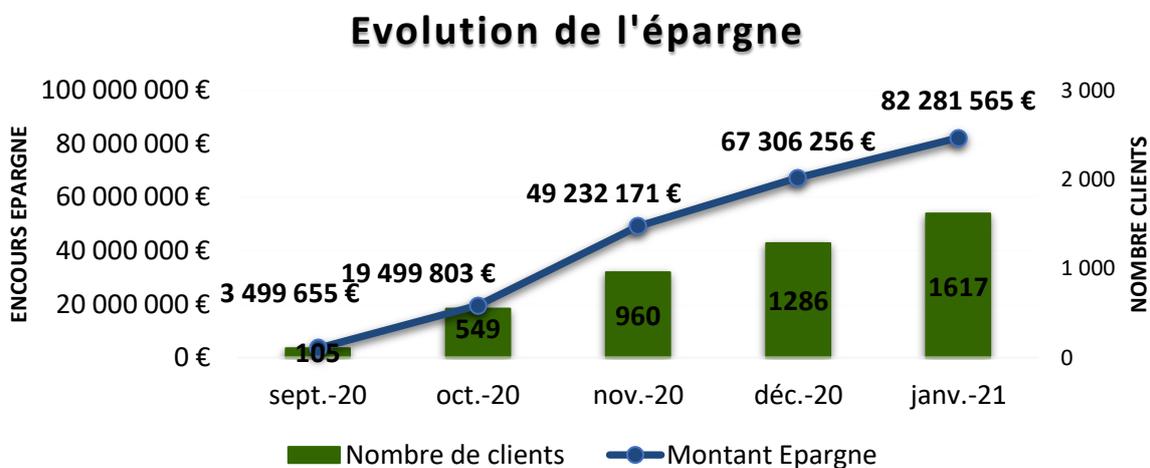
Votre épargne, si elle n'est pas encore utilisée à date, le sera dans les prochains mois et permettra de financer les crédits qui sont en cours d'étude. En attendant, votre épargne est placée temporairement à la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et sert à financer d'autres projets du territoire, mais pas forcément liés à la transition énergétique.



REPORTING FINANCIER #5

3.2. Evolution de la collecte d'épargne

La collecte d'épargne verte et traçable proposée par la Banque de la Transition Energétique continue à être très dynamique et nous vous en remercions !



3.3. Production du mois et ventilation par produit d'épargne

La collecte du mois a de nouveau été réalisée sur les livrets d'épargne classiques par des clients particuliers, notamment par nos clients sociétaires, et sur l'épargne des clients professionnels.

	Cumul Epargne M-I	Collecte du mois	Retraits du mois	Cumul Epargne au 31/01/2021
Livret Transition Energétique	10 942 367 €	4 852 836 €	-847 375 €	14 947 828 €
Livret Transition Energétique Sociétaire	45 637 808 €	13 245 229 €	-2 454 759 €	56 428 278 €
Livret Développement Durable et Solidaire ¹	58 109 €	21 181 €	-1 803 €	77 487 €
Compte à Terme Transition Energétique	10 667 972 €	160 000 €	0	10 827 972 €
TOTAL	67 306 256 €	18 279 247 €	-3 303 937 €	82 281 565 €

¹ Nous proposons à nos clients la possibilité d'affecter la part non centralisée du LDDS à la Caisse des Dépôts et Consignations vers la transition énergétique en Auvergne-Rhône-Alpes.

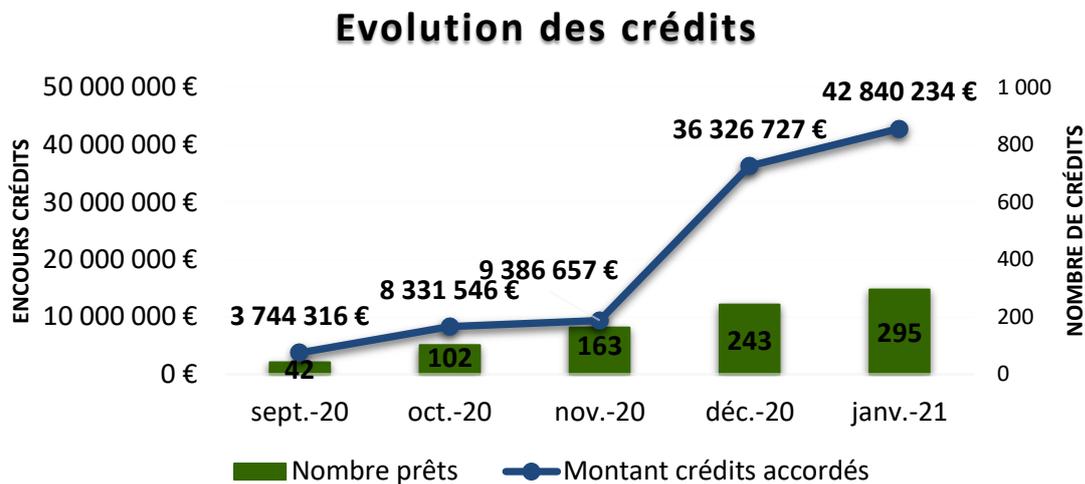


REPORTING FINANCIER #5

4. LES CREDITS

4.1. Evolution des crédits accordés

Comme pour l'épargne, les crédits dédiés à la transition énergétique se développent bien de nouveau avec **42 840 234 €** accordés depuis le 15 septembre 2020.



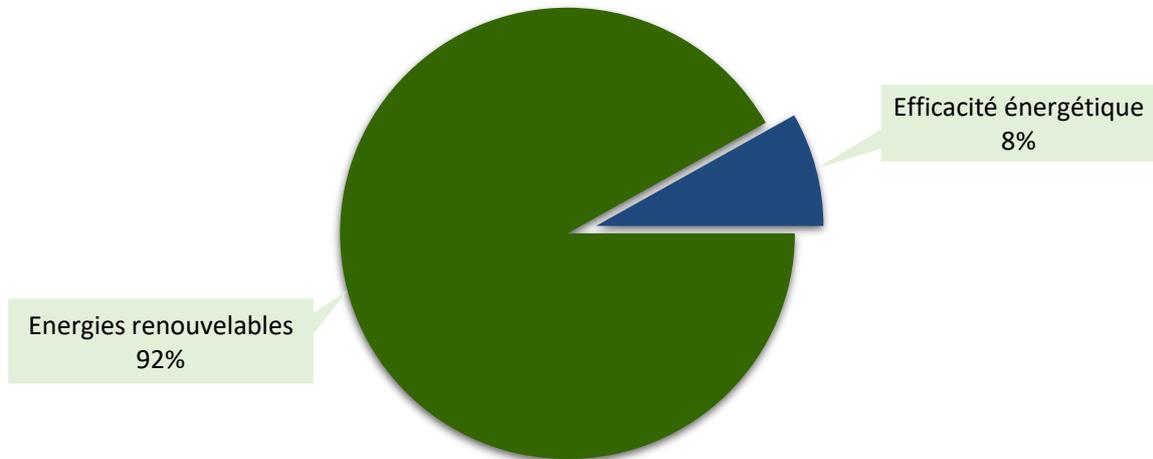
4.2. Répartition des crédits accordés par typologie de projet

Les crédits sur les énergies renouvelables sont de nouveau les plus gros consommateurs de votre épargne en novembre. En effet, **92%** de votre épargne a été utilisée pour financer des programmes d'énergies renouvelables et **8%** pour l'efficacité énergétique.

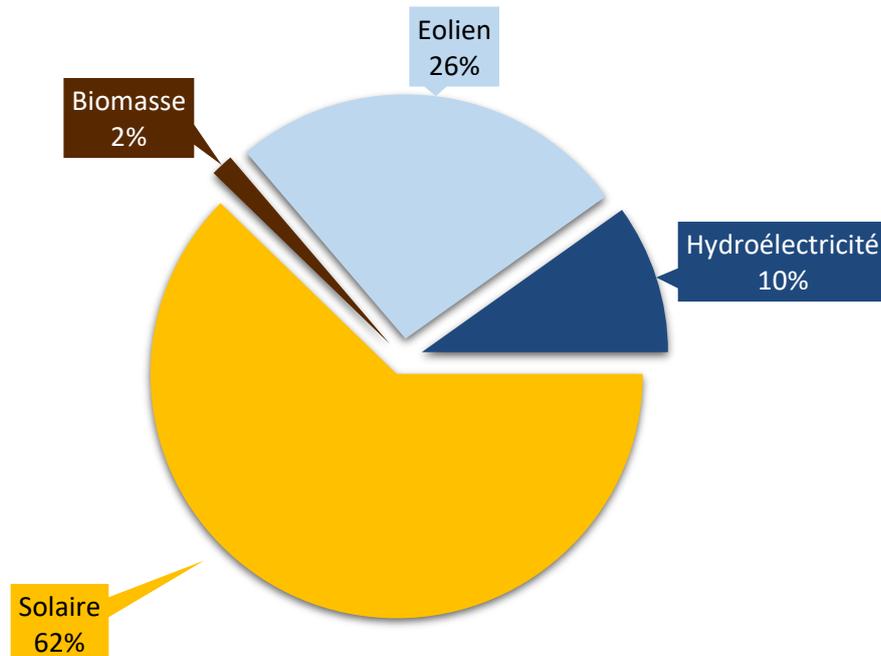
Nous avons principalement financé des projets de centrales photovoltaïques ce mois-ci.

Retrouvez les [principaux programmes financés](#) sur notre site internet.

Répartition des crédits par typologie



Montant crédits EnR accordés



Puissance installée par type d'énergie

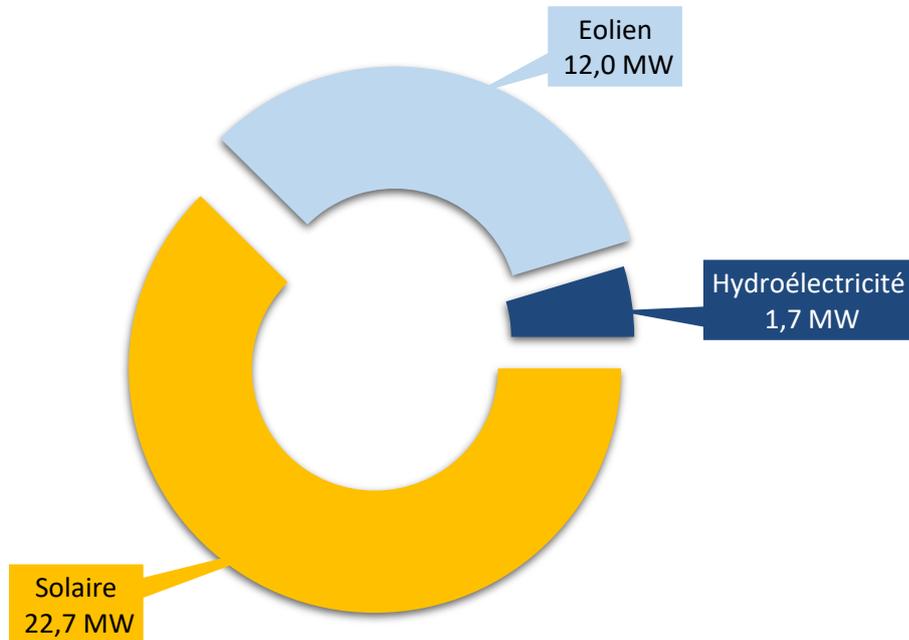


Tableau de synthèse de la production de crédit du mois :

	Cumul Crédits M-I	Crédits accordés sur le mois	Remboursement du mois	Cumul Crédit au 31/01/2021
Energies renouvelables	33 399 927 €	6 000 000 €	-121 997 €	39 277 931 €
Efficacité énergétique	2 906 800 €	651 778 €	-16 274 €	3 542 304 €
Autres	20 000 €	0 €	0 €	20 000 €
TOTAL	36 326 727 €	6 651 778 €	-138 271 €	42 840 234 €



**PROJETS
FINANCES PAR BP
AURA AVANT LA
CREATION DE LA
BANQUE DE LA
TRANSITION
ENERGETIQUE**



REPORTING FINANCIER #5

5. RAPPEL

5.1. Alors même que la Banque de la Transition Énergétique a été créée le 15 septembre 2020, pourquoi il y a-t-il des programmes financés antérieurement ?

La Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes a déjà financé des programmes de transition énergétique par le passé. La création de la Banque de la Transition Énergétique, par sa capacité de collecte d'épargne verte et la constitution d'une équipe dédiée, va permettre d'amplifier fortement cette dynamique.

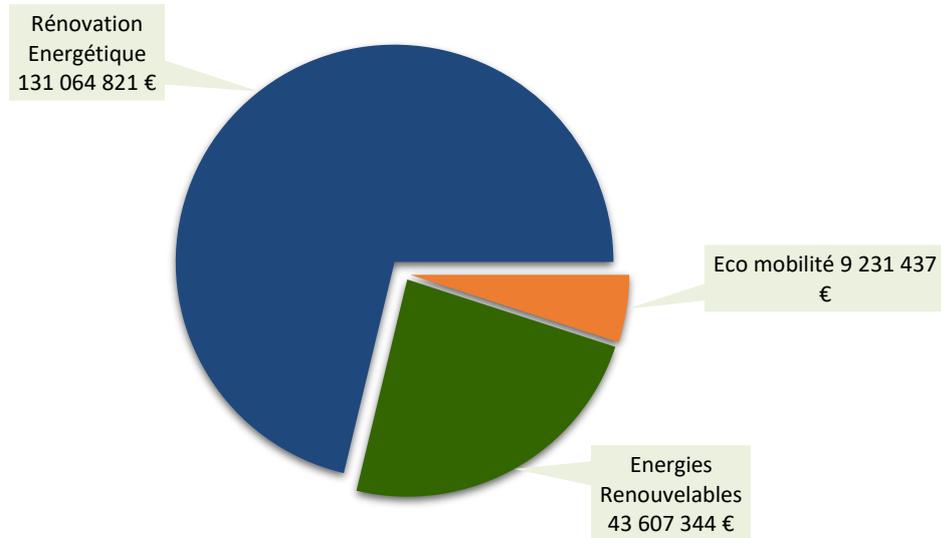
L'épargne nouvelle collectée grâce à la Banque de la Transition Énergétique n'a pas vocation à refinancer ces crédits, qui avaient déjà été financés par d'autres sources d'épargne collectées par BP Aura avant le lancement de la Banque de la Transition Énergétique.

6. LES CREDITS BP AURA

6.1. Répartition des crédits accordés par typologie de projet

Avant le 15 septembre 2020, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes a financé près de **184** millions d'euros de crédits transition énergétique depuis **2006**. La rénovation énergétique est l'axe principal avec **71%** de la production de crédit transition énergétique, suivi par les énergies renouvelables avec **24%** et enfin l'éco-mobilité avec **5%**.

Répartition des crédits par typologie de projet *avant la création de la Banque de la Transition Energétique*

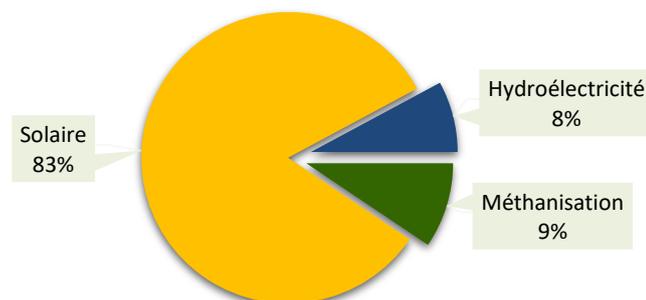


6.2. Répartition des crédits énergies renouvelables par type d'énergie

Les crédits énergies renouvelables octroyés avant le 15 septembre 2020 ont principalement financé l'installation de panneaux photovoltaïques qui représente 83% de ces financements. La méthanisation représente quant à elle 9% et l'hydroélectricité 8%.

Ces chiffres s'expliquent principalement par un potentiel solaire important de notre région du fait d'un ensoleillement favorable.

Répartition des crédits énergies renouvelables par type d'énergie *avant la création de la Banque de la Transition Energétique*



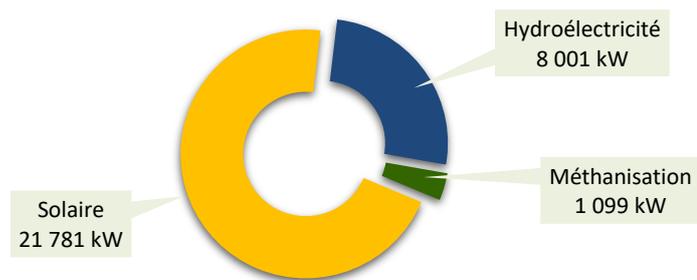


REPORTING FINANCIER #5

6.3. Répartition de la puissance installée par type d'énergie

En lien avec les financements, les capacités de production d'énergie portent principalement sur l'énergie solaire avec **21 781 kW** de puissance installée, suivi par l'hydroélectricité avec **8 001 kW** et la méthanisation avec **1 099 kW**.

Puissance installée par type d'énergie *avant la création de la Banque de la Transition Energétique*



**BANQUE DE LA
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE** 
par Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

www.banquetransitionenergetique.bpaura.fr

